

28 février 2011

COMMUNIQUE

La société COTTIN FRERES a réalisé le 28 février 2011 la cession du domaine viticole qu'elle détient à Meursault, au profit des acquéreurs et selon les modalités indiqués dans son communiqué du 21 décembre 2010.

Le prix de cession des parts des deux filiales cédées (la SCI du Domaine René Manuel et la SCEA Château Labouré Roi) s'établit à 12,25 millions d'euros. Cette cession devrait se traduire par l'enregistrement en résultat consolidé d'une plus-value avant impôt de l'ordre de 2 M€

Il est rappelé que cet actif ne contribuait pas de manière significative aux agrégats du compte de résultat consolidé, comme le précisent les notes 1 et 4.16 de l'annexe aux Etats Financiers Consolidés du 30 septembre 2010 concernant les « activités en cours de cession ».